

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## Décision du 27 janvier 2023

**fixant la liste des représentants du personnel siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration spécial placé auprès du directeur de l'Ecole nationale des greffes**

NOR : JUSB2303840S

### **La directrice de l'Ecole nationale des greffes,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu la décision du 22 décembre 2022 établissant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au sein du comité social d'administration spécial placé auprès du directeur de l'Ecole nationale des greffes et fixant le nombre de sièges attribués à chacune d'elles ;

Vu les désignations transmises par les organisations syndicales aptes à siéger au sein de ce comité ;

**Décide :**

### **Article 1**

La liste des représentants titulaires et suppléants siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration spécial placé auprès du directeur de l'Ecole nationale des greffes est fixée comme suit :

Organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
CGT – SM (2 sièges)	NANCEL Stéphanie MARTINET Didier	LALOUA Elsa GUIBAN Cédric
CFDT Fédération INTERCO (1 siège)	LECAMP-COCAGNE Sylvie	BERT Anaëlle
UNSa-SJ (1 siège)	DRUAIS Aurélie	BERNARDINI Mylène

### Article 2

Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour un mandat de quatre ans.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le 27 janvier 2023.

La directrice de l'Ecole nationale des greffes,



Véronique COURT